Image not found or type unknown

recevabilité d'un justificatif de livraison pour TVA

Par **Sassouille**, le **08/05/2019** à **17:38**

Bonjour,

j'ai actuellement un mobile home en LMNP,j'envoie donc mes factures pour récupérer la TVA.

Problème c'est que j'ai acheté des articles sur internet(teleshopping),sauf qu'il n'envoie pas de facture mais un justificatif de livraison,avec nom de l'article,prix ainsi que le montant TVA.

Le comptable ne veut pas prendre en compte ses justificatif,il veut absolument une facture,ce que je ne peux pas avoir car c'est le seul document qu'il fournisse(car je les ai appelé !!)

pouvez vous me dire si ses justificatif sont valable ou pas????

MERCI

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés